



# Bulletin annuel 2010

## Table des matières

|   |    |
|---|----|
| INTRODUCTION.....   | 3  |
| ORGANIGRAMME 2010 .....   | 4  |
| COMITÉ DIRECTEUR.....   | 6  |
| COMMISSIONS .....   | 7  |
| - CPI.....  | 8  |
| - CPT.....  | 9  |
| - PAKODIG.....  | 10 |
| GROUPES DE TRAVAIL.....   | 11 |
| - GT CONCEPT DES VALEURS INTRINSÈQUES.....                        | 11 |
| - GT CONCEPT DES UNITÉS FONCTIONNELLES.....                       | 11 |
| - GT TRANSFERT DES DONNÉES ET FRÉQUENCE .....                     | 11 |
| - GT TRAITEMENT DE LA DOULEUR.....                                | 11 |
| - GT PRÉLÈVEMENT D'UN LAMBEAU .....                               | 11 |
| - GT PRISE EN CHARGE NON MÉDICALE (HÔPITAL/CABINET MÉDICAL) ..... | 11 |
| BUREAU ADMINISTRATIF .....  | 12 |

## **Introduction**

Le bulletin décrit les activités principales de TARMED Suisse en 2010.

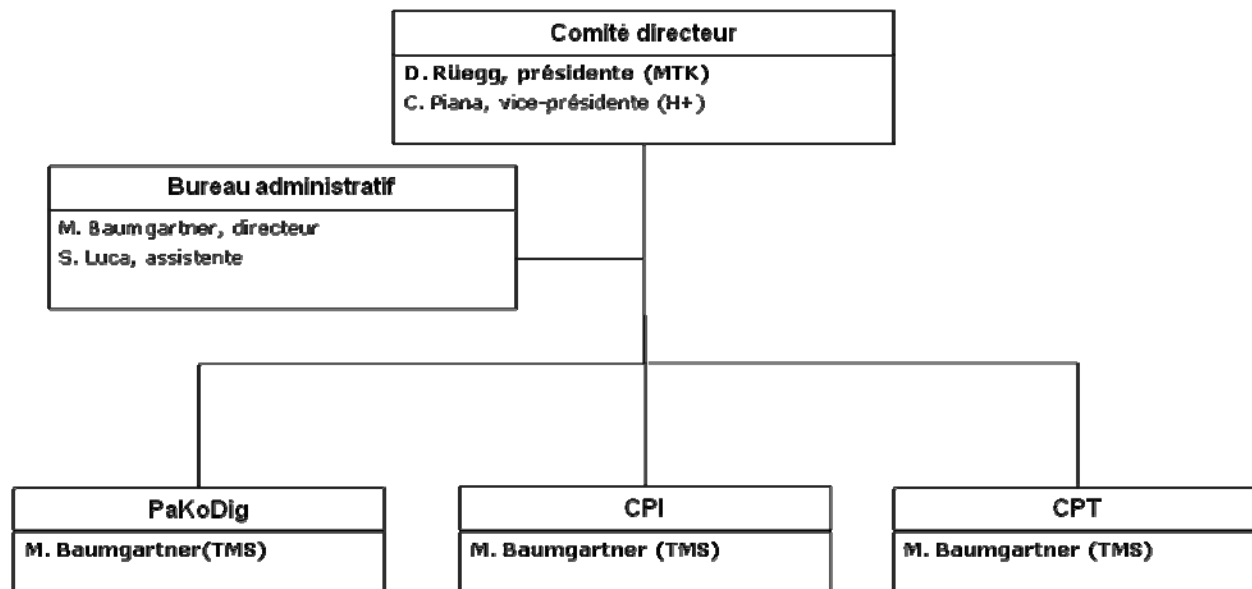
L'organigramme démontre la structure de TARMED Suisse et la composition des différentes commissions fin 2010.

Sont énumérées les activités principales du comité directeur et des commissions, ainsi que les activités les plus importantes et les charges du bureau administratif.

Le bureau administratif remercie chaleureusement tous les membres tarifaires pour leur soutien et l'agréable collaboration.

Au nom de TARMED Suisse  
Le bureau administratif

## Organigramme 2010



La composition des commissions en détail:

### 1. Comité directeur

Denise Rüegg, présidente  
Caroline Piana, vice-présidente

#### MTK:

Denise Rüegg  
Andreas Weissenburger

#### FMH:

Dr. med. Ernst Gähler  
Irène Marty

#### santésuisse:

Verena Nold  
Margrit Bärtsch

#### H+:

Caroline Piana  
Charles Vogel

#### Observateurs:

CDS, Michael Jordi  
KKA, Andreas Häfeli

### 2. Pakodig

#### Présidence:

Markus Baumgartner

#### MTK:

Philippe Hayoz  
Béatrice Altmann

#### FMH:

Irène Marty  
Dr. med. Daniel Stäuble

#### santésuisse:

Luca Petrini  
Alfred Müller  
Dr. med. Michael Schmid (jusqu'au 05.05.2010)

#### H+:

Andreas Assimacopulos  
Markus Tschanz

### 3. CPT

**Présidence:**

Markus Baumgartner

**MTK:**

Andreas Weissenburger  
Werner Moser  
Martin Gebauer (IV)

**FMH:**

Dr. med. Marie-Christine Peter (jusqu'au  
05.05.2010)  
Dr. med. Remo Osterwalder (dès 30.06.2010)  
Thomas Kessler  
Susanne Christen

**santésuisse:**

Margrit Bärtsch  
Alfred Müller  
Dr. med. Michael Schmid (jusqu'au 05.05.2010)

**H+:**

Christoph Schöni  
Renate Stolz  
Markus Tschanz

**Observateur:**

CDS, vacant

### 4. CPI

**Présidence:**

Markus Baumgartner

**MTK:**

Andreas Weissenburger  
Werner Moser  
Martin Gebauer (IV)

**FMH:**

Dr. med. Marie-Christine Peter (jusqu'au  
05.05.2010)  
Dr. med. Remo Osterwalder (dès 30.06.2010)  
Thomas Kessler  
Susanne Christen

**santésuisse:**

Margrit Bärtsch  
Alfred Müller  
Dr. med. Michael Schmid (jusqu'au 05.05.2010)

**H+:**

Christoph Schöni  
Renate Stolz  
Markus Tschanz

## Comité directeur

Le comité directeur a siégé 5 fois sous la présidence de D. Rüegg.

La participation d'un représentant de la KKA en statut d'observateur a été confirmée pour une autre année.

### Affaires traitées:

#### a) affaires courantes

- Approbation du bilan de fin d'année 2009 et du budget 2010.
- Approbation du bulletin annuel 2009.
- Approbation de 14 demandes transmises par la CPT. Vu le nombre restreint de changements le comité directeur a décidé de ne pas publier une nouvelle version tarifaire pour l'année 2011
- Elections: sont élues pour l'année 2011 C. Piana (H+) comme présidente et M. Bärtsch (sas) comme vice-présidente.

#### b) autres affaires traitées

- La PakoDig a été chargée de réviser le concept des unités fonctionnelles. Le comité directeur a approuvé la nouvelle version du concept en novembre 2010 et a chargé la PaKoDig, de réviser tous les questionnaires en fonction du nouveau concept et de s'occuper des traductions nécessaires.
- Le comité directeur a été informé sur les progrès du groupe de travail « concept des valeurs intrinsèques ». Il a fixé la date pour la remise du nouveau concept à juin 2011.
- Afin de résoudre les problèmes existants dans le domaine du traitement de la douleur, le comité directeur a chargé un groupe de travail de tarifier ces prestations dans un nouveau chapitre.
- Vu le fait que la structure tarifaire est surannée en ce qui concerne les données du modèle des coûts et en vue du contrôle de la structure d'ensemble le comité directeur a chargé un groupe de travail d'établir un concept comment ajuster au futur ces valeurs constamment aux circonstances actuelles. Le groupe de travail présentera ses résultats mi 2011.

#### c) Rapport de la CFF „analyse des effets TARMED“

- Pendant l'année deux séances du groupe d'accompagnement CFF ont eu lieu, auxquelles le directeur a participé. Sujet de discussion était le contenu attendu du rapport final.
- Le rapport final de la CFF a beaucoup critiqué la forme d'organisation de TARMED Suisse, qui selon la CFF constitue la raison principale pour le manque de réformes de la structure tarifaire.
- Le comité central a pris position à deux reprises au sujet du rapport et des propositions de la CFF.

**d) Prolongement « Indemnité de dérangement en cas de visite »(BIP) 2010 / 2011**

- Bien que la version 1.07 a été approuvée par tous les partenaires et par la suite la procédure de demande auprès du conseil fédéral a été engagée, fin 2009 les partenaires se sont mis d'accord sur un prolongement de la durée de validité de la BIP d'une année.
- Du fait qu'au moment de l'accord la version 1.07 a déjà été publiée, les partenaires tarifaires ont du établir et publier une version 1.07.01 pour la BIP.
- Une convention à part a été signée par les partenaires, elle a été transmise au conseil Fédéral pour l'approbation.
- Dans l'année il a été décidé de prolonger la durée de validité de la BIP aussi pour 2011. Un accord correspondant a de nouveau été transis au conseil fédéral pour l'approbation.

## **Commissions**

Les commissions TARMED Suisse sont chargés d'entreprendre les travaux nécessaires pour l'entretien et le développement de la structure tarifaire selon le contrat TARMED Suisse.

Les membres de toutes les commissions travaillent dans un système de milice pour TARMED Suisse. Ces engagements n'engendrent pas de frais pour l'organisation TARMED Suisse.

Depuis 2010 le directeur de TARMED Suisse préside toutes les commissions..

## - CPI

La commission paritaire d'interprétation CPI a été créée selon le chiffre 1, alinéa 3 du contrat TARMED Suisse. Elle garantit l'interprétation commune et uniforme de la structure tarifaire TARMED. Elle entre en fonction si l'application de la structure tarifaire engendre des malentendus ou si des interprétations ne sont pas claires. Le contrôle de factures ou les demandes de changements de la structure tarifaire sortent de sa compétence. Les décisions de la commission ont caractère obligatoire pour tous les utilisateurs de la structure tarifaire TARMED et ont la priorité envers les interprétations et publications de partenaires tarifaires en particulier.

La commission paritaire d'interprétation a siégé 9 fois sous la présidence de Markus Baumgartner.

Dans les affaires courantes la CPI a répondu à des questions et des demandes d'interprétation au sujet de l'application de la structure tarifaire TARMED.

Aperçu des demandes traitées:

| <b>Indices demandes CPI 2010 *</b> | <b>nombre</b> | <b>publiées</b> |
|------------------------------------|---------------|-----------------|
| - approuvées                       | 2             | 1               |
| - rejetées                         | 16            |                 |
| - remplacées ou annulées           | 1             |                 |
| - mises en réserve                 | 18            |                 |
| - non traitées                     | 0             |                 |

\*Les indices comprennent toutes les demandes traitées. C'est à dire que les demandes mises en réserve ont pu être traitées plus d'une fois lors de diverses séances.



## - CPT

La commission paritaire tarifaire CPT a été créée selon l'article 5, alinéa 2 du contrat TARMED Suisse. La commission est responsable recevoir, examiner et traiter les demandes des partenaires tarifaires représentés dans TARMED Suisse pour ajuster, créer ou éliminer des prestations dans la structure tarifaire TARMED. Les demandes approuvées par la commission sont ensuite soumises au comité directeur pour l'approbation.

La commission paritaire des tarifs a siégé 10 fois sous la présidence de M. Baumgartner.

### a) affaires courantes

- Les affaires courantes impliquent en premier lieu l'examen et le traitement des demandes pour un ajustement, une création ou une annulation de prestations et de règles dans la structure tarifaire TARMED.

Aperçu des demandes traitées: :

| <b>Indices demandes CPT 2010</b>               | <b>Nombre</b> |
|--|---------------|
| Traitées:                                      | 62            |
| - approuvées et transmises au comité directeur | 14            |
| - rejetées                                     | 8             |
| - traitées dans le projet                      | 11            |
| - retirées                                     | 0             |
| - remplacées ou annulées                       | 0             |
| - mises en réserve                             | 29            |

- La commission a secondé le bureau administratif pour la réalisation des demandes approuvées par le comité directeur pour la nouvelle version de la structure tarifaire.

## - PaKoDig

La commission paritaire des valeurs intrinsèques qualitatives et quantitatives a été créée par les partenaires tarifaires selon le chiffre 5.1 du concept des valeurs intrinsèques version 9.0. La commission est responsable pour la surveillance et le contrôle de la banque de données des valeurs intrinsèques et de la banque des données des unités fonctionnelles selon le concept des unités fonctionnelles. Dans le cadre de ces fonctions elle est aussi responsable pour l'organisation et l'exécution des contrôles internes et externes des deux banques de données

La commission paritaire des valeurs intrinsèques qualitatives et quantitatives a siégé 7 fois sous la présidence de M. Baumgartner.

### a) affaires courantes

- Aperçu des demandes traitées:

|                  | SO cabinet médical | OP I | Psychiatrie (02.02 / 02.04) | Intermediate Care | Institut de radiologie | SO hôpital |
|------------------|--------------------|------|-----------------------------|-------------------|------------------------|------------|
| approuvées       | 15                 | 5    | 7                           | 1                 | 1                      | 2          |
| rejetées         | 1                  | -    | -                           | -                 | -                      | 1          |
| visite des lieux | -                  | -    | -                           | -                 | -                      | -          |
| rejetées         | 1                  | 1    | -                           | -                 | -                      | -          |

- Selon la convention PaKoDig un contrôle ponctuel imprévu de la banque de données des valeurs intrinsèques et des unités fonctionnelles a été effectué.
  - Un bureau de révision externe a effectué le contrôle annuel de la banque de données des valeurs intrinsèques FMH. Vu qu'un groupe de travail révisait actuellement le concept des valeurs intrinsèques version 9.0 le comité directeur a décidé de renoncer à une révision externe de la banque de données des valeurs intrinsèques pour 2010.
  - Un groupe de travail de la PaKoDig a procédé au contrôle annuel des banques de données partielles des unités fonctionnelles tenues par H+ et la FMH. Dans son rapport il constate que les inscriptions sont correctes. La PaKoDig a transmis son rapport au comité directeur à titre informatif. Vu que pour la psychothérapie déléguée on ne peut plus faire valoir les droits acquis, la PaKoDig a chargé la FMH d'entreprendre les investigations nécessaires auprès des fournisseurs de prestations qui lors de l'approbation ont fait valoir le droit acquis.
- TARMED Suisse réunit les banques de données partielles des unités fonctionnelles tenues par H+ et la FMH dans une banque de données des unités fonctionnelles unique et la publie sur son site.

## **Groupes de travail**

Pour certains travaux le comité directeur a décidé d'en charger des groupes de travail au lieu des commissions. Dans ces groupes de travail participent des expertes externes des partenaires tarifaires.

### **- GT concept des valeurs intrinsèques**

Le nouveau concept doit régler la distribution selon les trois critères sûreté du patient, volume des coûts et potentiel d'abus. Le plus grand nombre des prestations TARMED cependant restera facturable pour tous les fournisseurs médicaux de prestations. Le tri des prestations selon la fréquence a été fait, les prestations sont maintenant jugées en particulier pas des experts médicaux. Le groupe de travail finira les travaux probablement mi 2011 et soumettra au comité directeur la proposition pour l'établissement du nouveau concept des valeurs intrinsèques.

### **- GT concept des unités fonctionnelles**

Le groupe de travail a été chargé d'actualiser le concept sur les unités fonctionnelles. Le comité directeur a approuvé le nouveau concept en novembre 2010. Après avoir ajusté et traduit les questionnaires en fonction du nouveau concept la nouvelle procédure d'approbation sera appliquée dès début 2011.

### **- GT transfert des données et fréquence**

Les données à la base du modèle de calcul de base TARMED sont surannées. De plus les fréquences des prestations se basent sur des estimations et non des valeurs recensées. Afin d'actualiser ces valeurs le comité directeur a décidé d'activer un groupe de travail : celui-ci élabore un concept qui démontre comment, ajuster les valeurs au niveau actuel dans un premier pas et ensuite de permettre une actualisation continue.

Le groupe de travail a commencé les travaux mi 2010. Les premiers résultats peuvent être attendus mi 2011.

### **- GT traitement de la douleur**

La nomenclature/tarifcation du traitement de la douleur ne correspond plus au State-of-the-art médical actuel. En résultent de gros problèmes de facturation entre les fournisseurs de prestations et les assureurs. Après diverses discussions bilatérales préalables le comité directeur a chargé un groupe de travail de réviser le chapitre du traitement de la douleur. La révision du chapitre doit être conclue en avril 2011.

### **- GT prélèvement d'un lambeau**

Le sous-chapitre de dermatologie „prélèvement de lambeau“ a soulevé bien des controverses entre les fournisseurs de prestations et les assureurs. Un petit groupe de travail s'est occupé de ce problème et a élaboré une solution. La nouvelle tarifcation sera publiée dans la prochaine version TARMED Version 1.08.

### **- GT prise en charge non médicale (hôpital/cabinet médical)**

Le groupe de travail a trouvé une solution pour ces prestations. La réalisation n'a pas encore pu être définie. Les réponses à ces questions doivent être trouvées en 2011. Le chapitre révisé de la prise en charge non médicale doit être publié dans la prochaine version TARMED 1.08. Les répercussions de ces changements seront surveillées par un monitoring dans des hôpitaux sélectionnés.

## Bureau administratif

### a) activités courantes

Les activités les plus importantes du bureau administratif cette année étaient:

- L'organisation, la coordination et la mise en pratique de toutes les affaires du comité directeur et des commissions.
- Traiter les demandes de renseignements par téléphone (plus de 500) ou par écrit (plus de 300 emails): notamment répondre aux demandes au sujet des applications du tarif.
- Travaux administratifs en général comme la comptabilité, la gestion des salles de conférence (env. 130 séances).
- Nouvelle structure tarifaire TARMED Version 1.07: pour la réalisation des demandes CPT approuvées: élaborer les procès verbaux des changements en 3 langues, saisir les changements dans l'application de base TARMED, publier les produits TARMED.
- Update de la structure tarifaire TARMED 1.07.01 sous forme de patch: application de la position BIP avec une durée nouvellement prolongée. Saisir les changements dans l'application de base TARMED, publier les produits TARMED.
- Evaluation und introduction d'une nouvelle structure de hardware pour l'application TARMED de base

### b) autres activités

- L'assistante et le directeur de TARMED Suisse assument une grande partie de l'administration de la SwissDRG SA (paiements, comptabilité, organisation de séances d'informations et de congrès).

### c) rapport financier

|  |  | CHF               |
|--|--|-------------------|
| Revenu                                     | cotisation des membres (TVA déduite):  | 468'080.97        |
|  | revenu financier, revenu autre   | 2'092.90          |
| Frais                                      | Frais du projet et de l'administration de base TARMED                              | 122'903.35        |
|  | personnel, locaux, administration,<br>Frais informatiques, amortissement, réserves | 336'247.63        |
| Bénéfice                                   |  | <b>11'022.89</b>  |
| Capital propre en date du 31 décembre 2010 |  | <b>227'479.99</b> |

Vu que le projet TARMED 2010 n'a pu être lancé comme prévu déjà en 2009, les frais prévus pour ce projet sont provisionnés en 2010.